

## CAHIER DES CHARGES

### EXPERIENCES EN MILIEU PROFESSIONNEL MASTERS MEEF - 2<sup>nd</sup> degré

Document destiné aux responsables de parcours, aux services gestionnaires, aux étudiants ;  
aux chefs d'établissements, aux maîtres de stage et tuteurs.

Ce document présente les éléments de référence dans la mise en stage des étudiantes et étudiants en Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré et Encadrement éducatif des universités de Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Etienne pour l'année universitaire 2022-2023.

Il s'adresse :

- aux responsables de parcours ;
- aux services gestionnaires de scolarité ;
- aux étudiants en MEEF ;
- aux chefs d'établissement ;
- aux maîtres de stage et tuteurs.

Pour faciliter l'accès aux informations nécessaires, il est organisé sous forme de fiches d'informations spécifiques. Selon votre profil, vous pouvez accéder directement aux informations vous concernant.

**VIGILANCE : Une lecture des fiches du Cadre général est vivement recommandée par tous, quel que soit votre profil.**

## DOCUMENTATION

Il vous suffit de cliquer sur le numéro de la fiche pour accéder aux informations. Sur chaque fiche, un retour vers ce sommaire est possible grâce à un bouton de retour : 

### Cadre général pour tout acteur

**Fiche 1** - Cadres de référence

**Fiche 2** - Contacts des responsables de parcours

**Fiche 3** - Calendrier des stages en M1

**Fiche 4** - Calendrier des stages en M2 SOPA

**Fiche 5** - Situation des lauréats des concours

### Vous êtes responsable de parcours

**Fiche 6** - Points de cadrage à respecter

**Fiche 7** - Calendrier des opérations

### Vous êtes étudiant

**Fiche 8** - Droits et devoirs de l'étudiant en stage

**Fiche 9** - En M1 MEEF AED prépro

**Fiche 10** - En M1 MEEF hors AED prépro

**Fiche 11** - En M2 MEEF AED prépro

**Fiche 12** - En M2 contractuel (M2C)

**Fiche 13** - En M2 Observation et pratique accompagnée (M2 SOPA)

### Vous êtes maître de stage ou tuteur

**Fiche 14** – Rôles et missions du tuteur (M1 AED prépro, M2 AED prépro et M2 C)

**Fiche 15** – Rôles et missions du maître de stage (M1 et M2 SOPA)

**Fiche 16** - Fiche de liaison

Ce document a été réalisé par le Bureau académique des stages, associé aux responsables des parcours MEEF des universités.

**CONTACTS BUREAU ACADEMIQUE DES STAGES** : [inspe-stages@univ-lyon1.fr](mailto:inspe-stages@univ-lyon1.fr)

Responsable  
Marion DUBOSQ  
[marion.dubosq@univ-lyon1.fr](mailto:marion.dubosq@univ-lyon1.fr)

Responsable administrative  
Faiza BETTAIEB  
[Faiza.bettaieb@univ-lyon1.fr](mailto:Faiza.bettaieb@univ-lyon1.fr)

Gestion administrative pour Lyon  
Floranette ISCAYE  
[inspe-stages@univ-lyon1.fr](mailto:inspe-stages@univ-lyon1.fr)

Gestion administrative pour St Etienne :  
Catherine Jouve  
[catherine.jouve@univ-lyon1.fr](mailto:catherine.jouve@univ-lyon1.fr)

Responsable  
Audrey PAILLARD  
[audrey.paillard@ac-lyon.fr](mailto:audrey.paillard@ac-lyon.fr)

Gestion administrative  
Emilie SERPINET  
[dfie-secretariat@ac-lyon.fr](mailto:dfie-secretariat@ac-lyon.fr) »



Les différentes mises en stages des étudiantes et étudiants en master MEEF s'appuient sur :

- L'[arrêté du 24 juillet 2020](#) fixant le cadre national d'organisation des masters MEEF. Il précise « *art. 14 - Un stage d'une durée de **six semaines effectuées en cours de première année de master** prend la forme de stage d'observation et de pratique accompagnée en milieu scolaire ou dans le champ de l'éducation et de la formation* », ainsi que « *au cours du master, les étudiants qui ne réalisent pas une alternance [...] doivent réaliser une ou des périodes de stage pour **une durée de dix-huit semaines qui comprend la période de stage mentionnée à l'article 14.*** » ;
- La [note de service du 11 novembre 2021](#) relative aux professeurs contractuels, CPE alternants inscrits en master MEEF. Cette note précise que le temps de service des **M2 contractuels** « *correspond à un tiers de l'obligation réglementaire de service* ».
- La [circulaire n° 2019-156 du 6-11-2019](#) précise pour les **AED** en contrat de préprofessionnalisation sur leur première année de master MEEF « *Le service d'enseignement est de [...] **6 heures hebdomadaires sur trente-six semaines**, pour les AED affectés en établissements du second degré* ».
- Le [décret n° 2021-1908 du 30-12-2021](#) prévoit « un contrat d'une année supplémentaire maximum » pour les AED en contrat de préprofessionnalisation.

#### En résumé :

En première année de master, deux profils d'étudiants sont présents : M1 ou M1 AED prépro (anglais, lettres et mathématiques).

En deuxième année de master, trois profils d'étudiants sont présents : M2 contractuels (M2C), M2 SOPA ou M2 AED prépro (anglais, lettres et mathématiques).

Profil	Durée de stage
M1	6 semaines = 24 j avec stage filé 1 jour + 2 stages massés.
M1 AED prépro	Toute l'année à raison de 6h sur 2 jours par semaine ou 3 demi-journées selon le parcours.
M2 C	33% = 6h hebdomadaires pour les professeurs hors EPS, 33% dont 3 heures + 1h forfaitaire sur l'année pour l'association sportive de l'établissement pour les professeurs en EPS, 11H40 pour les CPE en attente de précisions ministérielles ultérieures et 12 hebdomadaires pour les professeurs documentalistes dont 2h extérieur CDI. Toute l'année à raison de 6h sur 2 jours par semaine ou ou 3 demi-journées selon le parcours.
M2 SOPA	12 semaines avec stage filé de 2 jours par semaine ou ou 3 demi-journées selon le parcours et 1 stage massé de 2 semaines.
M2 AED prépro	Toute l'année à raison de 6h sur 2 jours par semaine ou 3 demi-journées selon le parcours.

#### Nouveaux publics dans les établissements ayant également un parcours de formation : les lauréats des concours ([Arrêté du 4 février 2022](#))

Lauréats avec un diplôme MEEF	100% en responsabilité de classe + 12 jours de formation
Lauréats avec un diplôme non MEEF	50% en responsabilité de classe + 220 à 250h de formation



UNIVERSITE	DISCIPLINE	NOMS	ADRESSE MAIL
LYON 1 - INSPE	Commerce vente	Véronique MOLLIEUX	veronique.molliex@univ-lyon1.fr
LYON 1 - INSPE	Maths Sciences Physiques	Christian MEILLAND	christian.meilland@univ-lyon1.fr
LYON 1 - INSPE	Lettres Histoire Géo -Lettres Anglais - Lettres Espagnol	Vincent MASSART-LALUC	vincent.massart-laluc@univ-lyon1.fr
LYON 1 - INSPE	Génie Civil	Stéphane DEPLAUDE	stephane.deplaude@univ-lyon1.fr
LYON 1 - INSPE	S2I – Conduite routière – Arts appliqués - Technologie ...	Stéphane DEPLAUDE	stephane.deplaude@univ-lyon1.fr
LYON 1 - INSPE	Génie Electrique	Marie-Ange RAULET	marie-ange.raulet@univ-lyon1.fr
LYON 1 - INSPE	BGB/BSE, STMS	Sébastien GUIRAL	Sebastien.guiral@univ-lyon1.fr
LYON 1 - INSPE	Conseiller principal d'éducation	Nadia BELKIS	nadia.belkis@univ-lyon1.fr
LYON 1	Mathématiques	Christian MERCAT	christian.mercat@univ-lyon1.fr
LYON 1	Sciences Physiques et Chimie	Nicolas REVERDY Magali ATTAGNANT-TORRESAN	nicolas.reverdy@univ-lyon1.fr magali.attagnant-torresan@univ-lyon1.fr
LYON 1	Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Univers (SVTU)	Danièle VIAL	daniele.vial@univ-lyon1.fr
LYON 1	Education Physique et Sportive	Pierre LORCA	pierre.lorca@univ-lyon1.fr
		Cyril SOUCAT Ophélie BAL	cyril.soucat@univ-lyon1.fr ophelie.bal@univ-lyon1.fr
LYON 1	Numérique	Nicolas PRONOST	nicolas.pronost@univ-lyon1.fr respo.meef-nsi@univ-lyon1.fr
LYON 2	Lettres Classiques	Daniel VALLAT	daniel.vallat@univ-lyon2.fr
LYON 2	Lettres modernes	Laurent SUSINI	laurent.susini@univ-lyon2.fr
LYON 2	Musique	Sabine VERGNAUD	sabine.vergnaud@univ-lyon2.fr
LYON 2	Histoire géographie	Richard BOUCHON	richard.bouchon@univ-lyon2.fr
LYON 2	Sciences éco et sociales	Claire SILVANT	claire.silvant@univ-lyon2.fr
LYON 2	Allemand	Christophe THIERRY	christophe.thierry@univ-lyon2.fr
LYON 2	Arabe	Moulay-Mustapha TESRIF	mm.tesrif@univ-lyon2.fr
LYON 2	Anglais	Joséphine REMON	josephine.remon@univ-lyon2.fr
LYON 2	Chinois	Weiwei GUO	weiwei.guo@univ-lyon2.fr
LYON 2	Espagnol	Nathalie DARTAI-MARANZANA	nathalie.dartai@univ-lyon2.fr
LYON 2	Espagnol	Magali KABOUS	magali.kabous@univ-lyon2.fr
LYON 2	Economie Gestion A B C	Laurence CECCHINI	laurence.cecchini@univ-lyon1.fr
LYON 2	Economie Gestion A B C	Bernard BAUDRY	Bernard.Baudry@univ-lyon2.fr
LYON 3	Allemand	Philippine CASAROTTO	philippine.casarotto@univ-lyon3.fr
LYON 3	Anglais	Denis JAMET	denis.jamet@univ-lyon3.fr
LYON 3	Arabe	Charlotte COURREYE	Charlotte.courreye@univ-lyon3.fr
LYON 3	Italien	Lucrezia CHINELLATO	lucrezia.chinellato@univ-lyon3.fr
LYON 3	Lettres classiques	Christian NICOLAS	christian.nicolas@univ-lyon3.fr
LYON 3	Lettres modernes	Violaine Geraud	violaine.geraud@univ-lyon3.fr
LYON 3	Histoire Géographie	Patrice FAURE	patrice.faure@univ-lyon3.fr
		Bruno MORISET	bruno.moriset@univ-lyon3.fr
LYON 3	Information/documentation	Angèle Stalder	angele.stalder@univ-lyon3.fr
UCLY	Lettres modernes – philosophie	Anne-Charlotte TAUTY	actauty@univ-catholyon.fr
UJM	Anglais	Rémi DIGONNET	remi.digonnet@univ-st-etienne.fr
UJM	Espagnol	Anouk CHIROL	anouk.chirol@univ-st-etienne.fr
UJM	Arts plastiques	Olivier BELON	olivier.belon@univ-st-etienne.fr
UJM	Education Physique et Sportive	Florian GODON	Florian.godon@univ-st-etienne.fr
		Noémie FERRATON	Noemie.ferraton@univ-st-etienne.fr
UJM	Lettres	Yves CLAVARON	yves.clavaron@univ-st-etienne.fr
UJM	Lettres	Pierre MANEN	pierre.manen@univ-st-etienne.fr
UJM	Histoire et géographie	Philippe RODRIGUEZ	philippe.rodriguez3@wanadoo.fr
UJM	Maths	Laetitia PAOLI	laetitia.paoli@univ-st-etienne.fr
UJM	Sciences expérimentales (Sciences de la Vie et de la Terre et Sciences Physiques et Chimie)	Marion DUBOSQ Marie GERBE	marion.dubosq@univ-lyon1.fr gerbe@univ-st-etienne.fr



**Stage 1 : stage filé 1 jour par semaine [du 21 NOVEMBRE 2022 au 24 MARS 2023](#) sur 14 semaines**

**Stage 2 : stage massé du [9 JANVIER 2023 au 13 JANVIER 2023](#) sur 1 semaine**

**Stage 3 : stage massé du [24 AVRIL 2023 au 5 MAI 2023](#) sur 2 semaines**

**CAS PARTICULIERS**

**Si besoin autres dates, possibilité stage 2 du 16 janvier au 20 janvier**

**UCLY**

UNIVERSITÉ	PARCOURS	JOUR DU STAGE FILE
LYON 1	BIOCHIMIE GENIE BIO, BIOSANTE, STMS	Lundi
LYON 1	COMMERCE VENTE – HOTELLERIE	Vendredi
LYON 1	GENIE CIVIL	Jeudi
LYON 1	S2I – CONDUITE ROUTIERE – ARTS APPLIQUES – TECHNOLOGIE	
LYON 1	GENIE ELECTRIQUE	Jeudi
LYON 1	LETTRES HISTOIRE GEO – LETTRES LANGUES	Jeudi
LYON 1	MATHS SCIENCES PHYSIQUES	Jeudi
LYON 1	CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	Jeudi
LYON 1	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	Lundi + Stage massé 1 : 2 janv au 6 janv Stage massé 2 : 27 mars au 7 avril
LYON 1	MATHEMATIQUES	mardi
LYON 1	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIE	mardi
LYON 1	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	Jeudi
LYON 1	NUMERIQUE INFORMATIQUE	Mardi
LYON 2	ALLEMAND	Lundi
LYON 2	ARABE	Lundi
LYON 2	ANGLAIS	Vendredi
LYON 2	CHINOIS	Lundi
LYON 2	ESPAGNOL	Lundi
LYON 2	ECONOMIE GESTION A B C	Lundi
LYON 2	HISTOIRE GEOGRAPHIE	Lundi
LYON 2	LETTRES CLASSIQUES	Vendredi

LYON 2	LETTRES MODERNES	Vendredi
LYON 2	MUSIQUE	Lundi
LYON 2	SCIENCES ECONOMIQUE ET SOCIALES	Lundi
LYON 3	ANGLAIS	vendredi
LYON 3	ARABE	lundi
LYON 3	ALLEMAND	lundi
LYON 3	ITALIEN	vendredi
LYON 3	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	lundi
LYON 3	INFORMATION / DOCUMENTATION	vendredi
LYON 3	LETTRES CLASSIQUES	vendredi
LYON 3	LETTRES MODERNES	vendredi
UCLY	LETTRES	Semaines : 39-40-46-47-3-4-11-12-13-14
UCLY	PHILOSOPHIE	
UJM	ANGLAIS	Vendredi
UJM	ESPAGNOL	Vendredi
UJM	ARTS PLASTIQUES	Vendredi
UJM	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	Lundi Stage massé 1 : 2 janv au 6 janv Stage massé 2 : 27 mars au 7 avril
UJM	HISTOIRE GEOGRAPHIE	Vendredi
UJM	LETTRES	Vendredi
UJM	MATHEMATIQUES	Vendredi



**Stage 1 : stage filé 2 jours par semaine ou 3 demi-journées selon le parcours**  
 du [07 NOV 2022 au 17 MARS 2023](#) et du [09 MAI au 23 JUIN 2023](#)

**Stage 2 : stage massé de 2 semaines**  
 du [27 MARS 2023 au 7 AVRIL 2023 \(option 1\)](#) ou du [24 AVRIL 2023 au 5 MAI 2023 \(option 2\)](#)

UNIVERSITÉ	PARCOURS	JOURS – STAGE FILE	PERIODE STAGE MASSE
LYON 1	BIOCHIMIE GENIE BIO, BIOSANTE, STMS	Mardi et jeudi	27/03/2023 au 07/04/2023
LYON 1	COMMERCE VENTE - HOTELLERIE	Lundi et vendredi	27/03/2023 au 07/04/2023
LYON 1	GENIE CIVIL	Lundi et vendredi	27/03/2023 au 07/04/2023
LYON 1	S2I - CONDUITE ROUTIERE - ARTS APPLIQUES – TECHNOLOGIE	Lundi et vendredi	27/03/2023 au 07/04/2023
LYON 1	GENIE ELECTRIQUE	Lundi et vendredi	27/03/2023 au 07/04/2023
LYON 1	LETTRES HISTOIRE GEO - LETTRES LANGUES	Mardi et jeudi	27/03/2023 au 07/04/2023
LYON 1	MATHS SCIENCES PHYSIQUE	Lundi et vendredi	27/03/2023 au 07/04/2023
LYON 1	CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	Mardi et jeudi	27/03/2023 au 07/04/2023
LYON 1	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	Lundi et mercredi	27/03/2023 au 7/04/2023
LYON 1	MATHEMATIQUES	Mardi – vendredii	27/03/2023 au 07/04/2023
LYON 1	SCIENCES PHYSIQUE CHIMIE	Lundi et vendredi	24/04/2023 au 5/05/2023
LYON 1	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	Lundi et mardi	24/04/2023 au 5/05/2023
LYON 1	NUMERIQUE INFORMATIQUE	Mercredi et vendredi	24/04/2023 au 5/05/2023
LYON 2	ALLEMAND	Lundi matin et après-midi, jeudi après-midi <b>13h</b>	24/04/2023 au 5/05/2023
LYON 2	ARABE	Lundi et Mardi	24/04/2023 au 5/05/2023
LYON 2	ANGLAIS	lundi (matin) - mardi (matin) - vendredi (matin )	24/04/2023 au 5/05/2023
LYON 2	ESPAGNOL	lundi (matin) - jeudi (après-midi) - vendredi (après-midi)	24/04/2023 au 5/05/2023
LYON 2	ECONOMIE GESTION A B C	Lundi – vendredi	27/03/2023 au 07/04/2023
LYON 2	HISTOIRE GEOGRAPHIE	Lundi – Jeudi	24/04/2023 au 5/05/2023
LYON 2	LETTRES CLASSIQUES	Lundi – Jeudi	24/04/2023 au 5/05/2023
LYON 2	LETTRES MODERNES	Lundi – Jeudi	24/04/2023 au 5/05/2023

LYON 2	MUSIQUE	Lundi (matin) et jeudi	24/04/2023 au 5/05/2023
LYON 2	SCIENCES ECONOMIQUE ET SOCIALES	Lundi et vendredi	24/04/2023 au 5/05/2023
LYON 3	ANGLAIS	Lundi matin, mercredi matin et vendredi matin	Du 24 avril au 5 mai 2023
LYON 3	ARABE	Lundi et mardi	Du 24 avril au 5 mai 2023
LYON 3	ALLEMAND	Lundi matin et après-midi, jeudi après-midi <b>13h</b>	Du 24 avril au 5 mai 2023
LYON 3	ITALIEN	Mardi après-midi et vendredi matin et après-midi	Du 24 avril au 5 mai 2023
LYON 3	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	Lundi et jeudi	Du 24 avril au 5 mai 2023
LYON 3	INFORMATION / DOCUMENTATION	Lundi et jeudi	Du 24 avril au 5 mai 2023
LYON 3	LETTRES CLASSIQUES	Lundi et jeudi	Du 24 avril au 5 mai 2023
LYON 3	LETTRES MODERNES	Lundi et jeudi	Du 24 avril au 5 mai 2023
UCLY	LETTRES		Semaines : 39-40-46-47-48-3-4
UCLY	PHILOSOPHIE		
UJM	ANGLAIS	Lundi et vendredi	du 24 avril au 5 mai
UJM	ESPAGNOL	Lundi et vendredi	du 24 avril au 5 mai
UJM	ARTS PLASTIQUES	Lundi et vendredi	du 24 avril au 5 mai
UJM	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	Lundi et mercredi	27/03/2023 au 7/04/2023
UJM	HISTOIRE GEOGRAPHIE	Lundi et vendredi	Du 24 avril au 5 mai
UJM	LETTRES	Lundi et vendredi	du 24 avril au 5 mai
UJM	MATHEMATIQUES	Lundi et vendredi	du 24 avril au 5 mai
UJM	SCIENCES EXPERIMENTALES SVT SPC	Lundi et Vendredi	du 24 avril au 5 mai





Les lauréats des concours de recrutement de professeurs et de conseillers principaux d'éducation sont issus de parcours universitaires divers.

Leur année de formation en qualité de fonctionnaire-stagiaire prend en compte ce parcours universitaire antérieur et se décline selon deux formats.

### 1. Les lauréats de concours issus d'un parcours de master MEEF

Ces fonctionnaires-stagiaires ont une responsabilité complète d'enseignement (100%). Ils sont également inscrits à un diplôme universitaire (DU) « **Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires – approfondissement et consolidation** » sur une durée de 12 jours.

Cette formation est mise en place sur 10 journées (mercredis) dans l'année, sauf pour les professeurs-stagiaires en EPS : 20 demi-journées (mercredis) dans l'année. Les deux jours restants sont consacrés à un accompagnement en amont de la prise de fonction.

L'accompagnement de ces fonctionnaires-stagiaires est assuré par un tuteur académique.

### 2. Les lauréats de concours titulaires d'un diplôme universitaire non MEEF

Ces fonctionnaires-stagiaires ont une responsabilité d'enseignement à temps partiels (50%). Ils sont également inscrits à un diplôme inter-universitaire (DIU) « **Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires – entrée dans le métier** » sur une durée de 220 à 250 heures, selon la discipline.

Les jours de formation sont communs aux jours de formation des M2 Contractuels (jours selon la discipline d'enseignement).

L'accompagnement de ces fonctionnaires-stagiaires est assuré par un tutorat mixte, associant un tuteur universitaire et un tuteur académique.



Cette fiche présente les principes généraux, les différents statuts d'étudiant et le conventionnement.

### 1. Principes généraux

Le Bureau académique des stages est une interface inter-institutionnelle. Il vient en appui dans l'organisation des mises en stage entre les universités et le rectorat.

Il est l'interlocuteur des responsables de parcours. Aucune mise en stage dans un établissement scolaire du second degré ne doit se réaliser sans prendre appui auprès de ce bureau.

Les responsables de parcours recueillent les vœux d'affectation des étudiantes et étudiants.

Les étudiants n'ont pas à contacter le Bureau académique des stages, ni les établissements, ni les enseignants.

### 2. Les différents profils d'étudiants présents en établissement

Plusieurs profils d'étudiants peuvent être présents en établissement. Pour autant, selon leur situation, leur présence ne vaut pas stage au titre du master MEEF.

Etudiant avec un contrat de vacation : il s'agit d'un étudiant ayant un emploi d'enseignement dans un établissement. Ce contrat n'est pas inscrit dans son parcours de formation.

Etudiant avec un contrat d'assistant d'éducation (dit contrat AED hors préprofessionnalisation) : il s'agit d'un étudiant ayant un contrat d'emploi dans un établissement pour assurer des missions. Ce contrat n'est pas inscrit dans son parcours de formation.

Etudiant en stage sous un format Contrat (M2C) ou SOPA (M1 ou M2SOPA) ou préprofessionnalisation (M1 ou M2 AED prépro) : il s'agit d'un étudiant réalisant un **stage inscrit dans son parcours de formation**.

**VIGILANCE** : Un contrat de vacation ou d'assistant d'éducation hors préprofessionnalisation ne peut être assimilé à un stage au titre du master. Quelle que soit la durée de ce contrat, il ne peut être comptabilisé au titre des semaines de stage Master. Le Bureau académique des stages étudiera ces situations afin de rendre compatible au maximum l'emploi occupé et la mise en stage (stage dans le même établissement que le contrat par exemple). Ces situations doivent être remontées au plus tôt au Bureau académique des stages.

### 3. Les stages à l'international

Le calendrier des mises en stage est organisé afin de permettre aux étudiants de M1 et de M2 SOPA de réaliser un stage à l'international.

### 4. Conventions

Pour toute mise en stage, une convention est signée entre les différentes parties. Un modèle de convention est élaboré par le Bureau académique des stages.

Cette convention vient en complément du contrat établi pour les étudiants AED prépro et contractuels.

La convention précise les objectifs, le calendrier, le lieu, le tuteur ou maître de stage, et le cas échéant les modalités de gratification. Il est rappelé que la convention garantit la reconnaissance du stage dans le cadre du parcours de formation. Elle protège également l'étudiant en termes de responsabilité et en cas d'accident sur la durée de son stage.

Tout changement sur l'un des éléments présents dans la convention (jours, maître de stage, tuteurs...) doit être porté par le responsable de parcours en direction du Bureau académique des stages. Ce dernier étudie la faisabilité de la demande et édite un avenant, si une réponse favorable est rendue.

## **5. Rupture de contrat et bascule sur un stage SOPA**

En cas de rupture de contrat pour les étudiants M2C, ces derniers ont obligation de poursuivre selon des modalités SOPA afin de répondre à l'obligation des 12 semaines de stage.

Le responsable de parcours prend contact avec le Bureau académique des stages afin de l'informer de la situation. Le Bureau académique calcule le prorata de jours restant à effectuer et établit une nouvelle convention.

**VIGILANCE : La bascule d'un stage Contractuel vers un stage SOPA n'ouvre pas droit à une gratification au regard des jours restant à réaliser.**

## **6. Fiche de liaison sur la réalisation du stage**

Le stage est obligatoire, il entre dans la validation du master. Il participe à l'obtention de 20 ECTS.

Un échange entre les acteurs des établissements et les acteurs universitaires est organisé à travers une fiche de liaison ([fiche 16](#)). Cette dernière est complétée le maître de stage/tuteur de terrain et à retourner aux responsables de parcours ou aux scolarités/bureaux des stages en fin de stage.

La fiche de liaison fera l'objet d'un retour en direction du responsable de parcours en milieu d'année (bilan intermédiaire - période à confirmer) et en fin d'année (bilan final – première quinzaine de juin).



La mise en stage comporte plusieurs étapes présentées dans les tableaux en fin de fiche.

**VIGILANCE :** Le respect des dates butoirs est un gage de la mise en stage selon le calendrier défini. Le non-respect de ces dates entraîne un report de la mise en stage, selon des délais importants.

### 1. Règles d'organisation

Les corps d'encadrement définissent les lieux de stage et les tuteurs. Le bureau académique des stages positionne les étudiants selon leurs vœux et les places disponibles.

Si toutefois une mise en stage rencontre un problème (un tuteur malade...), le Bureau académique des stages proposera une nouvelle affectation avant la date de mise en stage.

### 2. Points importants

- Bien spécifier les vœux en ajoutant si vous souhaitez un stage **dans le privé** (ce qui engendre la préparation du CAFEP) ou **le public**, en faisant part des situations particulières comme contractuel dans un établissement scolaire pour l'année, en situation de handicap, etc.
- Aucun changement ne sera réalisé pour convenance personnelle. De même, aucun échange entre étudiants ne sera accepté.
- Les étudiants sont priés de ne pas prendre directement contact avec le Rectorat. En cas de problème, l'étudiant s'adressera à la personne qui lui a donné l'affectation.

Les tableaux ci-dessous présentent les calendriers d'organisation de la mise en stage des M1 et des M2 SOPA

M1		
DATES	TACHE EFFECTUEE	REMARQUES
5 septembre 2022	Remise des listes de demandes de vœux des étudiants aux responsables de parcours	
Au plus tard 30 septembre 2022	Retour des listes des vœux des étudiants au bureau des stages.	Pour une mise en stage le 21 nov. Le non-respect de cette date entraîne le report de la mise en stage à une date ultérieure
Le 28 octobre 2022	Finalisation d'affectation des étudiants (second degré/CPE)	
10 novembre 2022	Envoi aux Maîtres de stage et chefs d'établissements pour vérification	
10 novembre 2022	Envoi aux responsables de parcours pour transmission aux étudiants	
10 au 20 novembre 2022	Régulation entre le bureau des stages, les étudiants, les parcours, les établissements  Formalités administratives - convention	
Début novembre	Réunion : MS/parcours/inspecteurs	
Lundi 21 novembre 2022	Début des stages	

<b>M2 SOPA</b>		
<b>DATES</b>	<b>TACHE EFFECTUEE</b>	<b>REMARQUES</b>
<b>Mi-avril - mi-mai</b>	Recueil des vœux des étudiants à l'occasion de leur choix sur la modalité de stage M2C ou M2 SOPA	
<b>15 septembre 2022</b>	Stabilisation des étudiants accédant à une modalité SOPA	
<b>10 octobre 2022</b>	Finalisation d'affection	
	Envoi aux chefs d'établissements pour vérification	
	Envoi aux responsables de parcours pour transmission aux étudiants Lancement circuit signature des conventions	
<b>10 octobre 2022 au 30 octobre 2022</b>	Régulation entre bureau des stages, étudiants, les parcours et les établissements	
<b>7 novembre 2022</b>	Début des stages	

**Etudiant en M1 (hors AED prépro)**

Connaître l'administration, le fonctionnement, l'environnement socio-culturel de l'établissement

Se mettre dans une posture professionnelle (Attitude, tenue vestimentaire, éthique)

Respecter le règlement de l'établissement qui l'accueille (horaires, règlement intérieur, confidentialité, sécurité.)

S'informer du projet d'établissement et de ses différents volets

Assister à des réunions dans l'établissement

Observer et participer à des dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS...) et des projets pédagogiques mis en place dans l'établissement.

**Etudiant en M1 AED prépro, M2 AED prépro, M2 C et M2 SOPA**

Connaître l'administration, le fonctionnement, l'environnement socio-culturel de l'établissement

Se mettre dans une posture professionnelle (attitude, tenue vestimentaire, éthique)

Respecter le règlement de l'établissement qui l'accueille (horaires, règlement intérieur, confidentialité, sécurité.)

S'informer du projet d'établissement et de ses différents volets

Assister dans la mesure du possible à des instances (conseil de classe, conseil pédagogique, conseil d'administration...) dans l'établissement

Observer et participer à des dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS...) et des projets pédagogiques mis en place dans l'établissement.



**Le stage est obligatoire, il entre dans la validation du master. Il participe à l'obtention de 20 ECTS.**

### 1. Calendrier

Ce statut est proposé cette année uniquement en Mathématiques, Lettres et Anglais. L'étudiant établit un contrat professionnel avec le rectorat sur l'année à raison de **6h soit 2 jours par semaine ou 3 demi-journées selon le parcours**. Il a en charge une classe dont il est responsable, un complément pour atteindre les 6h peut être effectué dans l'aide aux devoirs.

### 2. Attentes du stage M1 AED prépro

Durant ce stage l'étudiant M1 AED prépro aura l'occasion de s'exercer à la pratique réelle du métier envisagé : découverte des différents dispositifs dans un établissement, rencontre des différents acteurs participant à la scolarité de l'élève, préparation et conduite d'un cours ou d'une séquence d'enseignement, suivi d'un projet de classe, participation à l'aide aux devoirs et aux leçons, notamment dans le cadre du dispositif Devoirs faits, à l'accompagnement personnalisé (volet soutien de la capacité de l'élève à apprendre et à progresser) au collège et au lycée, intervention dans les parcours éducatifs.

Ceci nécessite de la part de l'étudiant une véritable implication dans l'établissement (voir [fiche 14](#)).

Parallèlement il pourra observer, analyser le déroulement des différentes phases d'un cours, d'un TP de son tuteur, analyser le déroulement et l'articulation, observer les gestes professionnels d'un « expert », de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement.

Le stage constitue le seul lieu permettant la conduite d'activités et/ou d'expérimentations en lien avec le mémoire de master.

### 3. Accompagnement par un tuteur

Un tuteur sera nommé durant la période de stage afin que tous les objectifs énumérés soient atteints.

## ACTIVITES ATTENDUES DES ETUDIANTS LORS DES STAGES

Activités dans la classe
Proposer des contenus d'enseignement, séquence, exercices (objectifs, activité, évaluation)
Encadrer et gérer la classe
Prendre conscience de la diversité des élèves
Prendre en compte les remarques et conseils prodigués pour améliorer son enseignement
Aborder la problématique « évaluation/ notation » des « compétences » des élèves
Assurer la continuité de l'enseignement entre l'étudiant et le tuteur à travers le cahier de texte
Activités dans l'établissement
Participation à un conseil de classe, conseil pédagogique, conseil d'administration
Approche interdisciplinaire : EPI, « Les Éducatifs à.. » Socle commun, accompagnement personnalisé
Assister dans la mesure du possible à des réunions dans l'établissement
Observer des dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS, PPRE...)
Organisation et participation à des sorties (musées, archives, maison de la danse, sorties sportives)
Conduire des activités et/ou expérimentations nécessaires à la recherche en lien avec le mémoire



**Le stage est obligatoire, il entre dans la validation du master. Il participe à l'obtention de 20 ECTS.**

### 1. Calendrier

Ce stage d'observation et de pratique accompagnée de 6 semaines est organisé sur **3 périodes** :

- Période filée : un jour par semaine du **21 novembre 2022 au 24 mars 2023** (14 semaines) ;
- Périodes massées sur plusieurs jours consécutifs : du **09 janvier 2023 au 13 janvier 2023** (1 semaine) et du **24 avril 2023 au 05 mai 2023** (2 semaines).

### 2. Attentes du stage M1 SOPA

Ce stage a pour but de familiariser les étudiants aux situations professionnelles rencontrées par les professeurs, les documentalistes ou les CPE et de favoriser les réflexions et les échanges entre les stagiaires et l'ensemble des professionnels relevant de la structure concernée.

Ces stages comprennent des heures de cours mais également des entretiens avec le maître de stage et l'équipe disciplinaire, la préparation de TP, des rencontres avec les différents acteurs de l'établissement (CPE, Conseiller d'orientation et psy-EN...) et la participation à des réunions pédagogiques avec accord du chef d'établissement (conseil pédagogique, conseil de classe, commission permanente, conseil d'administration...).

Les étudiants en EPS peuvent participer aux activités et sorties de l'association sportive lors de leurs jours de stage. Dans le cadre de sortie dont les activités sont dites « de pleine nature », le projet est soumis à la validation des IA-IPR de la discipline et doit mentionner la présence de l'étudiant.

Le stage constitue le seul lieu permettant la conduite d'activités et/ou d'expérimentations en lien avec le mémoire de master.

#### A – Le stage filé (1 jour par semaine) pendant 14 semaines (81 heures) :

Cette période d'observation et de prise de repères conduit progressivement l'étudiant vers une implication dans le processus d'élaboration des activités. Il se voit confier des tâches d'enseignement ou d'éducation en présence de son maître de stage et sous son contrôle.

#### B – Les stages massés

Ces stages de pratique accompagnée sont l'occasion pour les étudiants de s'exercer à la pratique réelle du métier envisagé

### 3. Accompagnement par un maître de stage

Le stage se déroule dans la classe d'un maître de stage afin que tous les objectifs énumérés soient atteints.

## ACTIVITES ATTENDUES DES ETUDIANTS LORS DES STAGES

Etudiants professeurs dans la classe
Repérer le déroulement des différentes phases d'un cours, d'un TP. Analyser leur déroulement et leur articulation
Observer les gestes professionnels d'un « expert », de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement
Proposer des contenus d'enseignement, séquence, exercices (objectifs, activité, évaluation)
Prendre en charge un groupe d'élèves ou la classe sous la responsabilité du maître de stage
Prendre conscience de la diversité des élèves



Présenter son travail en amont de la séance qu'il effectuera, prendre en compte les observations et écouter les conseils lors du débriefing qui suivra la séance afin de remédier à d'éventuelles difficultés pour les séquences suivantes
Aborder la problématique « évaluation/ notation » des « compétences » des élèves
Assurer la continuité de l'enseignement entre l'étudiant et le maître de stage à travers le cahier de texte

<b>Etudiants CPE en vie scolaire</b>
Comprendre le fonctionnement d'un établissement ses espaces, ses acteurs, sa politique éducative.
Observer les gestes professionnels d'un « expert » de la vie scolaire (missions, rôles et responsabilités)
Participer aux activités spécifiques de la vie scolaire.
Participer aux mouvements lors des entrées et sorties des élèves et des flux en général.
Prendre en charge un groupe d'élèves sous la responsabilité du maître de stage
Observer le suivi individuel des élèves (lors d'entretiens...)
Prendre conscience de la diversité des élèves
Prendre en compte les observations et écouter les conseils du maitre de stage
Interroger le maitre de stage et analyser avec lui les situations rencontrées
Aborder la problématique de l'évaluation et des compétences des élèves
Repérer les outils utilisés pour faire fonctionner la vie scolaire notamment ceux relatifs aux contrôles de l'assiduité

<b>Tous les étudiants dans l'établissement</b>
Participation à un conseil de classe, conseil pédagogique, conseil d'administration
Approche interdisciplinaire : EPI, « Les Éducatons à.. » Socle commun, accompagnement personnalisé
Assister dans la mesure du possible à des réunions dans l'établissement
Observer des dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS, PPRE...)
Organisation et participation à des sorties (musées, archives, maison de la danse, sorties sportives)
Conduire des activités et/ou expérimentations nécessaires à la recherche en lien avec le mémoire



**Le stage est obligatoire, il entre dans la validation du master. Il participe à l'obtention de 20 ECTS.**

### 1. Calendrier

Ce statut est proposé cette année uniquement en Mathématiques, Lettres et Anglais. L'étudiant établit un contrat professionnel avec le rectorat sur l'année à raison de **6H soit 2 jours par semaine ou 3 demi-journées selon le parcours**. Il a en charge une classe dont il est responsable, un complément pour atteindre les 6H peut être effectué dans l'aide au devoir (selon le parcours universitaire suivi).

### 2. Attentes du stage M2 AED prépro

Durant ce stage l'étudiant M2 AED prépro aura l'occasion de poursuivre son expérience de la pratique réelle du métier envisagé : rencontre des différents acteurs participant à la scolarité de l'élève, préparation et conduite d'un cours ou d'une séquence d'enseignement, participation à l'aide aux devoirs et aux leçons, notamment dans le cadre du dispositif Devoirs faits, à l'accompagnement personnalisé (volet soutien de la capacité de l'élève à apprendre et à progresser) au collège et au lycée, intervention dans les parcours éducatifs.

Ceci nécessite de la part de l'étudiant une véritable implication dans l'établissement (voir [fiche 14](#)).

Parallèlement il pourra observer, analyser le déroulement des différentes phases d'un cours, d'un TP de son tuteur, analyser le déroulement et l'articulation, observer les gestes professionnels d'un « expert », de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement.

Le stage constitue le seul lieu permettant la conduite d'activités et/ou d'expérimentations en lien avec le mémoire de master.

**NOTA :** En cas de rupture de contrat, vous avez l'obligation de poursuivre selon des modalités SOPA afin de répondre à l'obligation des 12 semaines de stage.

Vous informez votre responsable de parcours au plus tôt. Un nouveau stage vous sera proposé selon les modalités SOPA. Le calcul des jours de stage restant à réaliser est réalisé par le bureau académique des stages ([voir fiche 2](#)).

La bascule d'un stage Contractuel vers un stage SOPA n'ouvre pas droit à une gratification.

### 3. Accompagnement par un tuteur

Un tuteur sera nommé durant la période de stage afin que tous les objectifs énumérés soient atteints.

## ACTIVITES ATTENDUES DES ETUDIANTS LORS DES STAGES

<b>Etudiants dans la classe</b>
Proposer des contenus d'enseignement, séquence, exercices (objectifs, activité, évaluation)
Encadrer et gérer la classe
Prendre conscience de la diversité des élèves
Préparer et conduire une évaluation des compétences des élèves
Assurer la continuité de l'enseignement entre l'étudiant et le tuteur à travers le cahier de texte
<b>Activités dans l'établissement</b>
Participation à un conseil de classe, conseil pédagogique, conseil d'administration

Approche interdisciplinaire : EPI, « Les Éductions à.. » Socle commun, accompagnement personnalisé
Assister dans la mesure du possible à des réunions dans l'établissement
Observer des dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS, PPRE...)
Organisation et participation à des sorties (musées, archives, maison de la danse, sorties sportives)
Conduire des activités et/ou expérimentations nécessaires à la recherche en lien avec le mémoire



**Le stage est obligatoire, il entre dans la validation du master. Il participe à l'obtention de 20 ECTS.**

### 1. Calendrier

L'étudiant établit un contrat professionnel avec le rectorat **sur l'année scolaire** à raison :

- de 6h soit 2 jours par semaine ou 3 demi-journées selon le parcours pour les étudiants professeurs ;
- de 11h40 ultérieures sur deux jours par semaine pour les étudiants CPE ;
- de 12h dont 2h activités externes sur deux jours par semaine pour les professeurs documentalistes.

L'étudiant professeur a en charge une classe dont il est responsable, un complément pour atteindre les 6h peut être effectué dans un dispositif tel que l'aide aux devoirs.

### 2. Rémunération et rupture de contrat

L'étudiant bénéficie d'une rémunération mensuelle brute de 865 euros à laquelle est ajoutée une fraction de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (Isoe) ou de l'indemnité forfaitaire allouée aux conseillers principaux d'éducation dans le second degré, déterminée au prorata de leur temps effectif de service.

**RAPPEL :** En cas de rupture de contrat, vous avez l'obligation de poursuivre selon des modalités SOPA afin de répondre à l'obligation des 12 semaines de stage.

Vous informez votre responsable de parcours au plus tôt. Un nouveau stage vous sera proposé selon les modalités SOPA. Le calcul des jours de stage restant à réaliser est réalisé par le bureau académique des stages ([voir fiche 2](#)).

La bascule d'un stage Contractuel vers un stage SOPA n'ouvre pas droit à une gratification.

### 3. Attentes du stage M2 Contractuel

Durant ce stage, l'étudiant aura l'occasion de s'exercer à la pratique réelle du métier envisagé : découverte des différents dispositifs dans un établissement, rencontre des différents acteurs participant à la scolarité de l'élève, préparation et conduite d'un cours ou d'une séquence d'enseignement, suivi d'un projet de classe, présence à une aide au fonctionnement du centre de documentation et d'information et à l'utilisation des ressources documentaires, organisation, animation d'un service de vie scolaire et suivi des absences des élèves, investissement dans des dispositifs tels que l'aide au devoir.

Les étudiants en EPS peuvent participer aux activités et sorties de l'association sportive lors de leurs jours de stage. Dans le cadre de sortie dont les activités sont dites « de pleine nature », le projet est soumis à la validation des IA-IPR de la discipline et doit mentionner la présence de l'étudiant.

Ceci nécessite de la part de l'étudiant une véritable implication dans l'établissement (voir [fiche 14](#)).

Cette deuxième année d'expériences professionnelles permet à l'étudiant de renforcer l'acquisition des compétences professionnelles, de consolider ses points faibles et de le préparer aux épreuves de son concours. Le cadre approfondi du travail des compétences sera développé dans le cadre des formations des parcours.

Le stage constitue le seul lieu permettant la conduite d'activités et/ou d'expérimentations en lien avec le mémoire de master.

### 4. Accompagnement par un tuteur

Un tuteur est nommé durant la période de stage afin que tous les objectifs énumérés soient atteints.

## ACTIVITES ATTENDUES DES ETUDIANTS LORS DES STAGES

**Etudiant professeur dans la classe**

Proposer des contenus d'enseignement, séquence, exercices (objectifs, activité, évaluation)
Encadrer et gérer la classe
Prendre conscience de la diversité des élèves
Préparer et conduire une évaluation des compétences des élèves
Prendre en compte les remarques et conseils prodigués pour améliorer son enseignement
<b>Etudiant professeur dans l'établissement</b>
Participation à un conseil de classe, conseil pédagogique, conseil d'administration
Approche interdisciplinaire : EPI, « Les Éductions à.. » Socle commun, accompagnement personnalisé
Assister dans la mesure du possible à des réunions dans l'établissement
Observer des dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS, PPRE...)
Organisation et participation à des sorties (musées, archives, maison de la danse, sorties sportives)
Conduire des activités et/ou expérimentations nécessaires à la recherche en lien avec le mémoire

<b>Etudiant CPE en vie scolaire</b>
Participer au fonctionnement d'un établissement et de sa politique éducative.
Participer aux activités spécifiques de la vie scolaire.
Participer aux mouvements lors des entrées et sorties des élèves et des flux en général.
Prendre en charge des groupes d'élèves
Assurer le suivi individuel des élèves
Prendre conscience de la diversité des élèves
Prendre en compte les remarques et conseils prodigués pour améliorer sa pratique.
Interroger le tuteur et analyser avec lui les situations rencontrées
Prendre en compte la problématique de l'évaluation et des compétences des élèves
Prendre en main les outils pour faire fonctionner la vie scolaire notamment ceux relatifs aux contrôles de l'assiduité
<b>Etudiant CPE dans l'établissement</b>
Participation à un conseil de classe, conseil pédagogique, conseil d'administration
Approche interdisciplinaire : EPI, « Les Éductions à.. » Socle commun, accompagnement personnalisé
Assister dans la mesure du possible à des réunions dans l'établissement
Observer des dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS, PPRE...)
Participer à l'organisation et la mise en œuvre des projets spécifiques (culture, sport, santé et citoyenneté...)
Conduire des activités et/ou expérimentations nécessaires à la recherche en lien avec le mémoire



Le stage est obligatoire, il entre dans la validation du master. Il participe à l'obtention de 20 ECTS.

### 1. Calendrier

Ce stage d'observation et de pratique accompagnée de 12 semaines complètes est organisé sur 3 périodes :

- Périodes filées : 2 jours ou 3 demi-journées par semaine selon le parcours du **07 novembre 2022 au 17 mars 2023** et du **09 mai au 23 juin 2023**
- Période massée sur plusieurs jours consécutifs : 2 semaines au choix du **27 mars 2023 au 7 avril 2023 (option 1)** ou **du 24 avril 2023 au 5 mai 2023 (option 2)**, **selon option choisie par votre responsable de parcours.**

### 2. Gratification

Le stage selon les modalités SOPA ouvre droit à gratification, s'il est réalisé dans son entier. Cette gratification est versée mensuellement selon un calendrier fixé par le Rectorat (étalement sur plusieurs mois).

Le montant horaire de la gratification est fixé à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale défini en application de l'article L.241-3 du code de la sécurité sociale, soit un montant total de 1 263,6 € (indice base 2021).

Une information sur les éléments nécessaires au versement de cette gratification et son calendrier sera faite durant le premier semestre de l'année universitaire.

### 3. Attentes du stage M2 SOPA

Ce stage est assimilé à un stage de pratique accompagnée avancé. Il doit permettre une réelle participation à l'élaboration et à la mise en place des cours pour les étudiants professeurs, ou de la politique éducative pour les étudiants CPE ou de la politique documentaire pour les étudiants professeurs documentalistes.

Les étudiants en EPS peuvent participer aux activités et sorties de l'association sportive lors de leurs jours de stage. Dans le cadre de sortie dont les activités sont dites « de pleine nature », le projet est soumis à la validation des IA-IPR de la discipline et doit mentionner la présence de l'étudiant.

Ceci nécessite de la part de l'étudiant une véritable implication dans l'établissement (voir [fiche 15](#)).

Le stage constitue le seul lieu permettant la conduite d'activités et/ou d'expérimentations en lien avec le mémoire de master.

### 4. Accompagnement par un maître de stage

Le stage se déroule dans la classe d'un maître de stage afin que tous les objectifs énumérés soient atteints.

Le maître de stage prendra en compte le fait que ces étudiants ont déjà suivi un stage d'observation et de pratique accompagnée l'année précédente.

## ACTIVITES ATTENDUES DES ETUDIANTS LORS DES STAGES

Etudiant professeur dans la classe
Repérer le déroulement des différentes phases d'un cours, d'un TP. Analyser leur déroulement et leur articulation
Observer les gestes professionnels d'un « expert », de la conception à la mise en œuvre de contenus d'enseignement
Proposer des contenus d'enseignement, séquence, exercices (objectifs, activité, évaluation) sous couvert du maître de stage
Prendre en charge la classe sous la responsabilité du maître de stage

Co-animer une séance avec un autre étudiant
Prendre conscience de la diversité des élèves
Présenter son travail en amont de la séance observée, prendre en compte les observations, écouter les conseils lors du débriefing qui suivra la séance afin de remédier aux difficultés pour les séquences suivantes
Aborder la problématique « évaluation/ notation » des « compétences » des élèves
Assurer la continuité de l'enseignement entre l'étudiant et le maître de stage à travers le cahier de texte
<b>Etudiant professeur dans l'établissement</b>
Participation à un conseil de classe, conseil pédagogique, conseil d'administration
Approche interdisciplinaire : EPI, « Les Éducatifs à.. » Socle commun, accompagnement personnalisé
Assister dans la mesure du possible à des réunions dans l'établissement
Observer des dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS, PPRE...)
Organisation et participation à des sorties (musées, archives, maison de la danse, sorties sportives)
Conduire des activités et/ou expérimentations nécessaires à la recherche en lien avec le mémoire

<b>Etudiant CPE en vie scolaire</b>
Participer au fonctionnement d'un établissement et de sa politique éducative.
Participer aux activités spécifiques de la vie scolaire.
Participer aux mouvements lors des entrées et sorties des élèves et des flux en général.
Prendre en charge des groupes d'élèves
Assurer le suivi individuel des élèves
Prendre conscience de la diversité des élèves
Prendre en compte les remarques et conseils prodigués pour améliorer sa pratique.
Interroger le tuteur et analyser avec lui les situations rencontrées
Prendre en compte la problématique de l'évaluation et des compétences des élèves
Prendre en main les outils de la vie scolaire notamment ceux relatifs aux contrôles de l'assiduité
<b>Etudiant CPE dans l'établissement</b>
Participation à un conseil de classe, conseil pédagogique, conseil d'administration
Approche interdisciplinaire : EPI, « Les Éducatifs à.. » Socle commun, accompagnement personnalisé
Assister dans la mesure du possible à des réunions dans l'établissement
Observer des dispositifs particuliers (section européenne, sportives, option spécifique, ULIS, PPRE...)
Participer à l'organisation et la mise en œuvre des projets spécifiques (culture, sport, santé et citoyenneté...)
Conduire des activités et/ou expérimentations nécessaires à la recherche en lien avec le mémoire



Le tuteur de stage accompagne et conseille l'étudiant contractuel dans sa préprofessionnalisation. Ces étudiants sont en responsabilité complète de classe.

Le tuteur est chargé de l'accompagnement, du suivi et de l'évaluation du stagiaire. Il exerce auprès de l'étudiant un rôle de guide dans l'établissement. Il prend en compte le fait que ces étudiants ont déjà suivi un stage l'année précédente. Lors d'observation, il assure une analyse des séances réalisées par l'étudiant.

### **1. Guider sur le fonctionnement de l'établissement**

Le tuteur permet à l'étudiant de découvrir les différentes facettes du fonctionnement de l'établissement scolaire et de sa spécificité, les fonctions et rôles des différents acteurs : l'équipe d'encadrement, l'équipe éducative (professeurs dont documentaliste, CPE, pôle santé), les parents, les partenariats divers. Il présente également les différents dispositifs mis en place dans l'établissement.

Il facilite la participation à différentes instances de l'établissement, avec l'autorisation du chef d'établissement, ainsi que l'accès aux services (réseau informatique, salles spécialisés, matériel didactique spécifique).

### **2. Accompagner, suivre et évaluer l'étudiant**

Il appuie son analyse des pratiques de l'étudiant sur les questions relatives à la conduite de la classe et à la gestion de différentes situations pédagogiques et éducatives, notamment pour prévenir les comportements discriminatoires et régler les conflits.

Il conseille l'étudiant en ce qui concerne la prise en charge du service de vie scolaire ou du centre de documentation et d'information et procède à un suivi régulier de l'étudiant pendant toute la durée du stage. Il prend part ainsi à la construction des compétences professionnelles attendues et à son évaluation.

Il facilite la mise en œuvre des travaux et/ou expérimentations en lien avec le mémoire de master.

Une fiche de liaison ([fiche 16](#)) est complétée par le tuteur et peut faire l'objet d'échanges formatifs avec l'étudiant. La fiche de liaison fera l'objet d'un retour en direction du responsable de parcours en milieu d'année (bilan intermédiaire - période à confirmer) et en fin d'année (bilan final – première quinzaine de juin).

Les tuteurs des **étudiants Professeurs** ont mission d'aider l'étudiant à identifier sa montée en compétences sur les différents aspects et activités du métier, notamment en :

- Conduisant une analyse des séances de l'étudiant ;
- S'appuyant sur les articulations des programmes, les contenus de la discipline avec l'histoire des Arts, le socle commun de connaissances et de compétences ;
- Proposant d'investir progressivement les différentes composantes du métier (pédagogiques, didactiques, administratives) ;
- Valorisant les compétences développées ;
- Fixant des axes d'amélioration.

Les tuteurs des **étudiants CPE** ont mission d'aider l'étudiant à identifier sa montée en compétences sur les différents aspects et activités du métier, notamment en :

- Conduisant une analyse de l'activité de l'étudiant ;
- Explicitant les différentes situations liées à la vie scolaire rencontrées par l'étudiant
- Proposant d'investir progressivement les différentes dimensions (classe, établissement, personnels) et composantes du métier (pédagogiques, éducatives, administratives) ;
- Valorisant les compétences développées ;
- Fixant des axes d'amélioration.





Le maître de stage permet à l'étudiant d'avoir la vision la plus complète possible du métier et l'institution dans laquelle il sera appelé à évoluer. Ces étudiants sont en observation de classe et de pratiques accompagnées.

### **1. Guider sur le fonctionnement de l'établissement**

Le maître de stage permet à l'étudiant de découvrir les différentes facettes du fonctionnement de l'établissement scolaire et de sa spécificité, les fonctions et rôles des différents acteurs : l'équipe d'encadrement, l'équipe éducative (professeurs dont documentaliste, CPE, pôle santé), les parents, les partenariats divers. Il présente également les différents dispositifs mis en place dans l'établissement.

Il facilite la participation à différentes instances de l'établissement, avec l'autorisation du chef d'établissement, ainsi que l'accès aux services (réseau informatique, salles spécialisées, matériel didactique spécifique).

### **2. Accompagner, suivre et évaluer l'étudiant**

Il donne à voir sa pratique et l'explique, puis progressivement, sous sa responsabilité, il permet à l'étudiant de prendre en charge une partie d'un enseignement face à un groupe d'élèves et à la classe.

Lors d'observation, il assure une analyse des séances réalisées par l'étudiant. Il est chargé de l'accompagnement du suivi et de l'évaluation du stagiaire. Il exerce auprès de l'étudiant un rôle de guide dans l'établissement. Il prend en compte le fait que ces étudiants ont déjà suivi un stage l'année précédente.

Il aide à l'organisation des cours, intervient sur les questions relatives à la conduite de la classe et à la gestion de différentes situations pédagogiques et éducatives, notamment pour prévenir les comportements discriminatoires et régler les conflits.

Il conseille l'étudiant en ce qui concerne la prise en charge du service de vie scolaire ou du centre de documentation et d'information et procède à un suivi régulier de l'étudiant pendant toute la durée du stage. Il prend part ainsi à la construction des compétences professionnelles attendues et à son évaluation.

Il facilite la mise en œuvre des travaux et/ou expérimentations en lien avec le mémoire de master.

Une fiche de liaison ([fiche 16](#)) est complétée par le maître de stage et peut faire l'objet d'échanges formatifs avec l'étudiant. La fiche de liaison fera l'objet d'un retour en direction du responsable de parcours en milieu d'année (bilan intermédiaire - période à confirmer) et en fin d'année (bilan final – première quinzaine de juin).

Les maîtres de stage des **étudiants Professeurs** ont mission d'aider l'étudiant à identifier sa montée en compétences sur les différents aspects et activités du métier, notamment en :

- Resituant la séquence en cours dans l'organisation des acquisitions durant l'année ;
- Présentant les articulations des programmes, les contenus de la discipline avec l'histoire des Arts, le socle commun de connaissances et de compétences ;
- Aidant l'étudiant à concevoir des séquences d'enseignement ;
- Présentant les différentes tâches qui l'attendent (l'évaluation, les conseils de classes, les différents examens, remplir les dossiers scolaires, compléter sa documentation...);
- Analysant des pratiques et en proposant des remédiations.

Les maîtres de stage des **étudiants CPE** ont mission d'aider l'étudiant à identifier sa montée en compétences sur les différents aspects et activités du métier, notamment en :

- Resituant le service de vie scolaire dans le fonctionnement global de l'établissement ;
- Présentant le rôle et les missions de tous les personnels (CPE, assistants d'éducation...);
- Permettant à l'étudiant d'appréhender toute la diversité du métier et se positionner comme adulte référent dans l'établissement ;
- Analysant avec l'étudiant les différentes situations rencontrées et les réponses à donner ;
- Permettant à l'étudiant d'avoir accès à tous les outils nécessaires à la fonction de CPE ;



Document transitoire pour l'année 2021-2022. Un travail approfondi sera réalisé en début d'année 2022 concernant en particulier la progressivité des attendus entre le M1 et le M2.

## FICHE DE LIAISON DE FIN DE STAGE

STAGE D'OBSERVATION/PRATIQUE ACCOMPAGNEE (M1) ou STAGE DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE AVANCÉE (M2 SOPA) ou STAGE CONTRACTUEL (M1 AED prépro, M2 AED prépro, M2C)

Fiche de liaison à compléter par le maître de stage/tuteur de terrain et à retourner aux responsables de parcours ou aux scolarités/bureaux des stages.

La fiche de liaison fera l'objet d'un retour en direction du responsable de parcours en milieu d'année (bilan intermédiaire - période à confirmer) et en fin d'année (bilan final – première quinzaine de juin).

Cette fiche pourra aussi être l'objet d'échanges formatifs avec l'étudiant  
Pour les M2C, cette fiche pourra être complétée conjointement avec le tuteur universitaire.

NOM et PRENOM DU STAGIAIRE : .....

UNIVERSITE DU STAGIAIRE : ..... DISCIPLINE : .....

Master 1 - Master 1 AED prépro

Master 2 AED prépro - Master 2 SOPA - Master 2 contractuel (rayez la mention inutile)

Nom de l'établissement d'accueil : .....

Commune et département de l'établissement d'accueil : .....

Nom et prénom du maître de stage/tuteur : .....

Mail du maître de stage/tuteur : .....

### Fiche à retourner

- **POUR LE SECOND DEGRE hors UJM** fiche à retourner au responsable de parcours : **VOIR ANNEXE**
- **POUR LE SECOND DEGRE UJM** fiche à retourner à : [catherine.jouve@univ-lyon1.fr](mailto:catherine.jouve@univ-lyon1.fr)
- **POUR LE PREMIER DEGRE**

Lyon1 site de l'Ain : [sandrine.platre@univ-lyon1.fr](mailto:sandrine.platre@univ-lyon1.fr)

Lyon1 site du Rhône : [inspe-stages@univ-lyon1.fr](mailto:inspe-stages@univ-lyon1.fr)

Lyon2 : [victoire.murard@univ-lyon2.fr](mailto:victoire.murard@univ-lyon2.fr) ou [marc.guignard@univ-lyon2.fr](mailto:marc.guignard@univ-lyon2.fr) ou [stephanie.colin@univ-lyon2.fr](mailto:stephanie.colin@univ-lyon2.fr)

Lyon3 : [babak.badakhch@univ-lyon3.fr](mailto:babak.badakhch@univ-lyon3.fr) ou [eric.tourrette@univ-lyon3.fr](mailto:eric.tourrette@univ-lyon3.fr) ou [anne-claire.gignoux@univ-lyon3.fr](mailto:anne-claire.gignoux@univ-lyon3.fr)

UJM : [claire.vaillant@univ-lyon1.fr](mailto:claire.vaillant@univ-lyon1.fr)

## Fiche de liaison sur la maîtrise de certaines compétences en M1 ou en M2 à l'issue du stage

<u>Réf B.O n°30 du 25 juillet 2013</u>		<b>Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail pour l'année ultérieure (M2 ou T0).</b>				
		L'ensemble des composantes n'est pas visé dès le stage de M1. Le travail approfondi des compétences se prolongera lors de l'année de fonctionnaire stagiaire et au-delà.				
			<b>N'a pas pu être observé</b>	<b>A travailler</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Très satisfaisant</b>
Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction. Maîtriser la langue française à des fins de communication et dans l'enseignement	CC 1, 2, 6 et 7	Respecte les obligations professionnelles				
		Veille au respect des règles de sécurité.				
		Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable.				
		Veille à ce que son attitude et son langage ne soient pas discriminatoires et ne fassent pas obstacle à l'apprentissage et au développement de la confiance en soi				
		S'exprime avec clarté et précision à l'oral comme à l'écrit.				
		Commence à être attentif aux messages verbaux de l'élève pour l'encourager à s'exprimer avec justesse				
		Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail :				
Contribuer à l'action de la communauté éducative	CC11, CC13	Identifie le rôle et l'action des différents membres de la communauté éducative.				
		Cherche à interagir avec les équipes éducatives.				
		Adopte une attitude favorable à l'écoute des échanges avec les membres de la communauté éducative en identifiant l'action et le rôle de chacun.				
		Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail :				
Coopérer au sein d'une équipe	CC10	S'intègre dans l'établissement et fait preuve de curiosité pour l'environnement éducatif.				
		Sait écouter les propositions de l'équipe et prendre en compte les conseils.				
		Sait proposer des nouvelles solutions et a pris des initiatives en interaction avec l'équipe.				
		Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail :				
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.	P4	Interagit de façon constructive avec les élèves individuellement et en groupe.				
		Commence à prendre en compte les interactions entre élèves dans la gestion de la classe et l'organisation du travail.				
		Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail :				

## Fiche de liaison sur la maîtrise de certaines compétences en M1 ou en M2 à l'issue du stage

			N'a pas pu être observé	A travailler	Satisfaisant	Très satisfaisant
Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant	P1	Connaît les notions clés de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement.				
		Commence à prendre en compte les exigences du socle commun et leur articulation avec les programmes.				
		Commence à prendre en compte les prérequis nécessaires à l'appropriation des notions clés de sa discipline.				
		Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail :				
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.	P3	Propose des séances construites avec sérieux et soin				
		Conçoit des situations propices aux apprentissages.				
		Commence à mettre en œuvre des situations propices aux apprentissages.				
		Commence à mesurer la mise au travail effective de la classe.				
		Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail :				
Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des réflexions du tuteur	CC14	Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d'encadrement, les maitres de stage/tuteurs et les formateurs et s'efforce d'améliorer sa pratique.				
		Commence à réaliser une analyse de son activité pour ajuster ses pratiques.				
		Commentaires, éléments signifiants, pistes de travail :				

Remarques complémentaires :